



Négo : réaction à vos commentaires

Édito du président

Il y a deux semaines, vous avez été nombreux à assister à nos directs diffusés sur Facebook à propos de la négociation. L'un des objectifs était de vous présenter l'offre patronale dite « bonifiée ». Je dis l'un des objectifs parce que nous avons évidemment d'autres buts pour tenir ces rencontres.

Tout d'abord, nous voulions répondre à toutes vos questions. Et il s'en est posé une énorme quantité ! D'ailleurs, je vous rappelle que si vous n'avez pas obtenu de réponses ou si ces dernières ont suscité davantage de questions, nos conseillères et nos conseillers vous aideront avec plaisir. Ainsi, mon édito serait incomplet si je ne vous invitais pas à communiquer avec nous si vous en ressentez le besoin. Nous sommes là pour vous.

Un autre but essentiel était de prendre votre pouls. Lors des deux directs, vous avez été nombreux à publier des commentaires ! Il y en a eu près de 200 ! Je vous le confirme, car je les ai tous lus deux fois. À travers vos commentaires, j'ai ressenti votre découragement, votre désillusion et votre dégoût devant la réponse patronale. Mais j'y ai aussi vu énormément de solidarité, d'appels forts à la mobilisation, et beaucoup d'entraide.

Et aujourd'hui, avec mon édito, j'ai envie de réagir à vos commentaires.

À vous qui êtes découragés, je vous entends. C'est vrai que la dernière période de négociations fut longue. La pandémie n'a pas aidé. Le gouvernement a tenté de

nous diviser en offrant des conditions différentes d'une classe d'emplois à l'autre. Mais, aujourd'hui, notre négociation est historique. Nous, d'une seule voix, sommes unis en Front commun avec les autres grandes centrales syndicales. Le patronat n'a plus le choix de négocier avec nous tous des conditions de travail et salariales décentes. La négociation ne fait que commencer. En se mobilisant, les 420 000 travailleuses et travailleurs du secteur public, dont nous faisons partie, ont le pouvoir de changer les choses.

À vous qui êtes fâchés, je partage votre sentiment. Cette colère est justifiée. Nous n'avons qu'à penser à nos décideurs qui font la sourde oreille devant nos revendications salariales alors que l'inflation n'a jamais atteint un niveau aussi élevé depuis 40 ans. Maintenant, nous devons canaliser cette colère et nous mobiliser. Parions qu'ils ne pourront pas se boucher les oreilles face à la voix de 420 000 personnes.

À vous qui jugez que la réponse syndicale à la gifle patronale est insuffisante, la négociation se réchauffe. Le port du bandana, les jeudis, que nous soyons du personnel professionnel, du personnel de soutien scolaire ou du personnel enseignant, c'est un moyen de nous tenir unis dans nos écoles. La vitrophanie permet de sortir la négo à l'extérieur des établissements. C'est important aussi. Et ce sera d'autant plus important d'être nombreux lors des événements à venir en juin.

À l'heure du bilan de la dernière négo, nous avons validé auprès de vous les actions posées. Il est ressorti des sondages que les membres auraient préféré qu'on investisse moins dans les chandails de négo et plus dans les actions de mobilisation. C'est ainsi que nous avons choisi, comme objet de visibilité, le bandana. Qui plus est, il y a des raisons écologiques également à ce choix. T-shirt ou bandana, nous sommes en Front commun. Le message principal du port de ces objets est que nous sommes une équipe en cohésion dans les établissements.

À vous tous qui désirez vous mobiliser, nous aurons besoin de vous ! Le 7 juin prochain, pour le personnel de soutien scolaire et le 10 juin pour le personnel enseignant, nous nous rallierons lors de deux événements de très grande envergure. Les détails suivront sous peu par nos voies de communication habituelles. Soyez prêts pour nous aider à mettre la population au courant des enjeux en éducation.

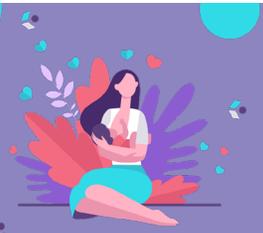
Finalement, à vous qui vous entraînez, au nom de vos collègues, merci d'être présents et mobilisés. Nous devons nous montrer unis et forts. C'est notre nombre qui fera la différence. Vous êtes un pilier essentiel à la cohésion qui fait du Syndicat de Champlain la magnifique organisation qu'elle est ! Merci !

Jean-François Guilbault

Président

Rappel : dernière chance de s'inscrire pour le 15 mai !
Consultez le site Internet du Syndicat.

Droits parentaux
RENCONTRE D'INFORMATION





Bourses pour la persévérance scolaire

Personnel de la FP et de l'ÉDA, enseignants ou personnel de soutien, nous avons besoin de votre regard avisé pour trouver quatre perles rares !

Durant l'année scolaire, vous avez été témoin qu'un élève s'est démarqué par sa ténacité, sa volonté de réussir, sa résilience ou son indéfectible ponctualité ? C'est le temps de nous le faire savoir !

Nous recherchons des candidats qui se méritent, pour leur persévérance scolaire, l'une des 4 bourses de 1000 \$ du Fonds Robert-Ferland. Pour être admissible, l'élève doit avoir 16 ans et plus et présenter une preuve d'admission à temps complet pour un diplôme d'étude professionnel (DEP) ou pour un diplôme d'études secondaires à l'éducation des adultes pour l'année scolaire 2023-2024.

Comme parrain ou marraine, vous devrez composer un texte d'une demi-page pour nous présenter le candidat et nous expliquer pourquoi votre protégé devrait se mériter cette bourse. L'élève en question devra également rédiger un court texte. Il est important de préciser que vous ne pouvez pas avoir un lien familial avec votre candidat. Nous sommes bien conscients de l'implication que cela vous demandera, mais nous sommes convaincus que vous en conserverez un souvenir plus que positif !

Par la suite, un comité formé d'intervenants de nos milieux se réunira afin d'étudier toutes les demandes de bourses et choisir les récipiendaires. Puis, en septembre, nous nous déplacerons directement dans leur milieu, afin d'honorer les gagnants et souligner leurs efforts.

Pour obtenir plus d'informations et pour consulter le [formulaire d'inscription](#), rendez vous sur [notre site Internet](#) ou communiquez directement avec moi à sboudreau@syndicatdechamplain.com.

Nous avons conçu une courte vidéo explicative pour vos élèves, également disponible sur notre site.

Sandra Boudreau
Coordonnatrice



Actions de mobilisation à venir

Front commun – Manifestation à Sherbrooke

Quand : Le samedi 13 mai à partir de 11 h 30

Quoi : Les députés ainsi que les membres de la Coalition Avenir Québec (CAQ) seront en congrès à Sherbrooke et les travailleuses et les travailleurs du secteur public réunis en Front commun en profiteront pour leur rendre visite.

Joignez-vous à nous pour exprimer au gouvernement votre déception face au dernier dépôt. Pour réserver des places dans les autobus, il vous faut remplir le [formulaire d'inscription](#) avant le 4 mai prochain ([voir notre site Internet pour le lien](#)).

**FRONT
COMMUN**

FSE-CSQ – Manifestation à Québec

Quand : Le samedi 10 juin

Heure : en fonction des points de départ (entre 8 h et 9 h) et départ de Québec à 16 h.

Les négociations sectorielles n'avancent pas. Il est primordial d'améliorer nos conditions d'exercice de la profession enseignante et de diminuer la lourdeur de notre tâche.

Nous vous convions à une manifestation nationale sur la colline parlementaire avec comme thème « La lourdeur de la tâche enseignante ! ». Cela débutera par une marche où il y aura prestations musicales, spectacle d'humour et discours de nos représentants. En prime, un immense chapiteau sera aménagé sur place pour une correction collective qui laissera un visuel dans l'imaginaire collectif !

Faites-vous un groupe de collègues, des autocars confortables vous transporteront jusqu'à Québec. Une boîte à lunch et des collations vous seront offertes gratuitement.

Votre participation est essentielle ! Plusieurs points de départ prévus, [consultez notre site Internet](#).
[Inscription obligatoire.](#)

FSE FÉDÉRATION
DES SYNDICATS
DE L'ENSEIGNEMENT
CSQ

FPSS-CSQ

Quand : Le mercredi 7 juin

Quoi : Action de visibilité à partager massivement

Membres du soutien scolaire, vous êtes las et fatigués de devoir répéter au gouvernement que vous existez ? Également sans contrat de travail depuis le 31 mars, le personnel de soutien a reçu du gouvernement un nouveau dépôt (ou plutôt des précisions au dépôt) fort insultant ! En réponse à ces insultes, nous devons être plus présents que jamais lors des actions de visibilité et ainsi, attirer l'attention de ce gouvernement qui manque d'équité et de justice.

La Fédération du personnel de soutien scolaire (FPSS-CSQ) et le Syndicat de Champlain se sont donc mobilisés pour préparer un coup d'éclat. Aidez-nous à envoyer un message clair et direct au gouvernement : le 7 juin, partagez en grand nombre sur vos médias sociaux les nouvelles que vous trouverez à ce sujet ! Nous espérons ainsi informer la population et le gouvernement sur notre réalité.

**Fédération du personnel
de soutien scolaire (CSQ)**



Le gros bon sens : Garder son monde en emploi

Le billet de Mireille

L'article « Jusqu'à 20 % de hausse salariale en un an pour des hauts fonctionnaires du gouvernement du Québec » d'Olivier Bossé, dans *Le Soleil numérique* du 17 janvier dernier, avait déjà piqué ma curiosité à l'époque. Mais ces derniers jours, c'est un **article** de Véronique Prince, paru sur le site d' *Ici Radio-Canada*, « Un comité indépendant recommande d'augmenter de 21 % le salaire des élus à Québec » qui m'a frappée.

Bien que ces titres soient vendeurs, force est d'admettre que les élus ont des postes névralgiques, stressants et dont les heures travaillées dans une semaine sont certainement hors du commun. Toutefois, ce qui a vraiment attiré mon attention, ce sont plutôt les arguments qui sous-tendent ces augmentations qui sont, ma foi, très vrais et raisonnables.

Dans le texte d'Olivier Bossé, on abordait l'importance de la compétitivité par rapport au traitement octroyé notamment au sein de l'administration publique fédérale et du secteur privé.

Dans celui de Madame Prince, on apprend que le Comité souligne, dans son rapport, que « Des conditions de travail insatisfaisantes découragent les talents et c'est la démocratie qui en souffre. »

Eh oui, effectivement, le salaire est un excellent moyen pour aider l'attraction et la rétention de personnel. Être compétitifs avec des secteurs privés comparables l'est

tout autant. En ce sens, en éducation, tous les postes du personnel de soutien dans les établissements scolaires pourraient être majorés d'un pourcentage aussi intéressant ! Le fait d'imaginer une seule journée sans personnel de soutien aide à comprendre toute la valeur de leurs métiers.

C'est tout aussi vrai pour le personnel enseignant qui a vu sa tâche augmenter, entre autres, avec l'intégration des élèves HDAA dans les classes ordinaires sans que les services soient au rendez-vous en quantité suffisante.

« Ces révisions [salariales] reconnaissent les responsabilités des titulaires visés en lien avec les grandes missions de l'état, les priorités stratégiques gouvernementales, la complexité des enjeux à gérer et l'importance de la charge de travail », détaille le MCE (Ministère du Conseil exécutif) dans le texte de Monsieur Bossé.

Exactement comme en éducation ! Ce sont les mêmes exigences à quelques mots près. Instruire, qualifier, socialiser sont certes des objectifs très importants envers l'ensemble des élèves du Québec. Le projet éducatif de l'école ainsi que les programmes d'activités ou d'études sont aussi des priorités stratégiques pour amener les élèves vers la réussite scolaire.

« Le Comité est d'avis que le montant proposé est juste et approprié et qu'il permet de reconnaître la véritable valeur de la fonction de député [...] cette fonction s'est

complexifiée et intensifiée ces dernières années. Les parlementaires doivent être rémunérés à la hauteur de leurs responsabilités. », peut-on lire dans le texte de Véronique Prince.

La complexité des enjeux à gérer : dix, douze plans d'intervention dont on doit tenir compte absolument, dans une seule classe ordinaire, des élèves à besoins particuliers partout dans l'école, des ratios souvent dépassés, des enjeux d'anxiété chez plusieurs jeunes, une augmentation de la violence, etc. sont la réalité de tous les jours pour le personnel de l'éducation.

Si on veut réellement tenter de diminuer, voire éliminer la pénurie de personnel chez les membres du soutien scolaire et chez le personnel enseignant, il faudra aussi rendre les tâches de ceux-ci attractives. L'un des moyens pour y arriver est certainement la valorisation des métiers de l'éducation et cette valorisation passe par des salaires compétitifs.

Il n'y a rien d'exagéré dans les augmentations salariales que nous demandons, bien au contraire !

Et rappelons-le, augmentations salariales ne rime pas avec augmentation de la prestation de travail, bien au contraire !

Mireille Proulx

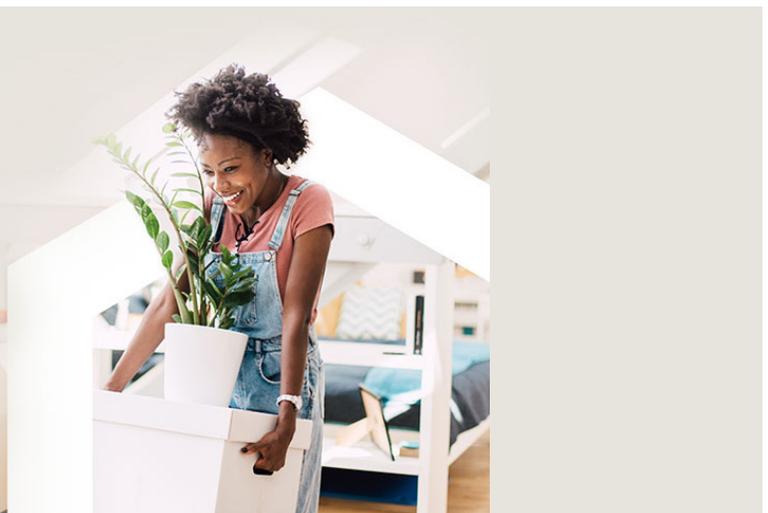
Coordonnatrice à la retraite

**Profitez d'offres
avantageuses**
pour réaliser vos
projets immobiliers
en toute confiance.

 **RenoAssistance**

 **ProAssistance**

 **duProprio**





ON NE PROFITE PAS DE
L'INFLATION, NOUS !

1^{er} mai

Journée internationale des travailleuses et travailleurs

Soyons fiers, le 1^{er} mai !

La Journée internationale des travailleuses et des travailleurs est une journée de commémoration annuelle pour célébrer les réalisations des travailleuses et des travailleurs à travers le monde. Chaque année, le 1^{er} mai, nos sociétés remettent à l'avant-plan les avancements des conditions de travail, les luttes actuelles et à venir ainsi que les sacrifices que les travailleurs du monde entier ont faits, font et feront pour le progrès des conditions de travail partout sur la planète.

En effet, que ce soit en Europe, en Amérique du Sud ou en Afrique, des femmes et des hommes se sont battus pour des conditions de travail et continuent de le faire au quotidien.

Mais pourquoi prenons-nous le temps de souligner nos conditions de travail puisqu'elles font déjà partie de notre quotidien ? Eh bien, pour se rappeler le chemin parcouru !

L'histoire de la Journée internationale des travailleurs remonte à la fin du

XIX^e siècle, lorsque les travailleurs ont commencé à se mobiliser pour de meilleures conditions de travail et pour une journée de travail écourtée.

En 1886, les travailleurs américains ont organisé une grève générale pour exiger une journée de travail de huit heures, et le 1^{er} mai, cette année-là, des centaines de milliers de travailleurs se sont mobilisés à travers le pays. Et bien que la demande d'une journée de travail de huit heures n'ait pas été immédiatement satisfaite, la Journée internationale des travailleurs est née de ces manifestations et célébrée chaque année depuis.

Aujourd'hui, elle est devenue un symbole de la lutte pour les droits des travailleurs et de la justice sociale.

Sans surprise, le Syndicat de Champlain, la Fédération du personnel de soutien scolaire (FPSS-CSQ), la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ) et la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) ont joint leur voix à celle de la Coalition 1^{er} mai qui, pour l'occasion, a organisé un rassemblement pour célébrer cette journée et pour faire réfléchir la population sur les luttes actuelles des travailleuses et des travailleurs qui subissent de plein fouet les effets de l'inflation démesurée.

Alors que nous avons remporté de nombreuses victoires au fil des ans, les défis persistent, notamment en ce qui concerne les inégalités de revenus, les conditions de travail dangereuses, une tâche s'alourdissant, un très grand manque de valorisation

de la part de l'employeur ou encore une augmentation de la violence auprès du personnel scolaire. Notre devoir sociétal est plus important que jamais pour protéger les droits des travailleuses et des travailleurs à avoir des conditions d'exercice décentes et faire progresser la justice sociale.

Depuis sa création, il y a de cela 50 ans, le Syndicat de Champlain a joué un rôle essentiel dans l'amélioration des conditions de travail du personnel scolaire qu'il représente.

Aujourd'hui, nous avons pour mission de protéger nos acquis. Nous sommes à la croisée des chemins d'un rendez-vous historique. D'un côté, nous sortons d'une pandémie qui a aggravé ou carrément mis en lumière les problèmes qui affligent le réseau scolaire; de l'autre, nos négos s'intensifient, nous sommes unis en Front commun et le gouvernement ne peut plus faire la sourde oreille devant nous.

Confronté à 420 000 travailleuses et travailleurs unis, l'employeur ne pourra bientôt plus se mettre la tête dans le sable. Le 1^{er} mai, c'est un rappel collectif, qu'ensemble, nous pouvons accomplir de grandes choses.

Solidarité ! Et soyons fiers de commémorer la Journée internationale des travailleuses et des travailleurs !

Gabriel Maillé

Conseiller aux communications

À ne pas manquer !

Nous vous informons que des rencontres virtuelles pour vous présenter les éléments essentiels de la démarche en **assurance-emploi** auront lieu bientôt.

Sections des **Patriotes enseignant,**

Marie-Victorin et Salaberry

Le mardi 30 mai 2023 à 16 h 30

En Zoom

Sections des **Patriotes soutien** et de la **Vallée-du-Suroît**

Le lundi 5 juin 2023 à 18 h 30

En Zoom

Inscription obligatoire en remplissant le formulaire prévu à cet effet sur notre site à syndicatchamplain.com, sous l'onglet « Inscriptions ».

1-833-DENONCE : votre appel est important pour nous...

